



LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS PAR HYDROCARBURES EN EAUX INTÉRIEURES

OBJECTIFS

Cette formation est destinée à apporter aux participants une connaissance concrète et pratique des stratégies d'intervention, des techniques et des équipements de lutte contre les pollutions accidentelles par hydrocarbures en eaux intérieures.

A l'issue, les responsables ainsi formés pourront effectuer la sélection des moyens adaptés aux risques propres à leur site et pourront définir les tactiques et procédures opérationnelles d'intervention nécessaires à leur mise en œuvre, ainsi que participer à l'élaboration d'un plan d'urgence.

THÈMES

Des cours théoriques en salle sont assurés chaque matin et sont complétés l'après-midi par des exercices de mise en œuvre d'équipements de lutte et de fabrication de barrages de fortune sur différents cours d'eau, une démonstration de matériels d'intervention avec déversement réel d'hydrocarbures dans le bassin profond du Cedre et une visite commentée des différents types de matériel exposés au Cedre. Les thèmes suivants seront abordés :

- Le comportement des hydrocarbures déversés dans les eaux douces.
- L'utilisation des absorbants.
- Le confinement et la récupération des hydrocarbures.
- Le stockage, le transfert et le traitement des déchets.
- La préparation et l'organisation des sites d'intervention.

PUBLIC

Cette formation s'adresse aux personnels d'encadrement opérationnel des équipes d'intervention (SDIS, sociétés privées), des compagnies pétrolières, aux divers services de la police des eaux, aux responsables de compagnies de navigation fluviale, aux services VNF, aux responsables opérationnels d'administrations locales ou régionales et aux services techniques des collectivités locales.

SESSIONS

Participants : le nombre de participants doit être compris entre 12 et 20

Intervenants : Cedre

Durée : 4 jours, du lundi 13 h 30 au vendredi 14 h

Lieu : Cedre, Brest

Dates 2011 : du 06 au 10 juin

Se préparer au stage : lire le PSS eaux intérieures de son département.

Tenue Civile. Se munir d'une tenue peu fragile ou usagée à enfiler sous la combinaison fournie par le Cedre pour les phases pratiques.

Inscriptions : auprès du Cedre

Tarif : 2490 € HT (hors SDIS*) comprenant les coûts d'hôtel, de transport hôtel-Cedre, les déjeuners, les documents de cours sur clé USB et des guides opérationnels, la fourniture d'équipements de protection.

* SDIS : s'adresser au Cedre

Attention : nos prix sont affichés en hors taxes

Par arrêté du 1^{er} juin 2011, sous la signature du Secrétaire Général de la Mer pour le Premier Ministre, le Cedre a été habilité à délivrer les stages de formation à la lutte contre la pollution visés par la convention internationale du 30 novembre 1990 de l'Organisation Maritime Internationale, sur la préparation, la lutte et la coopération en matière de pollution par les hydrocarbures.

Par Arrêté du 3 juillet 2007, sous la signature du Directeur de l'eau pour le Ministre d'État, le Cedre est agréé au titre de l'article L.211-5-1 du code de l'environnement pour l'organisation de stages de formation dans le domaine de la gestion et de la lutte contre les pollutions accidentelles par hydrocarbures ou produits chimiques en mer, dans les ports maritimes ou sur le littoral.